



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 19 et 20 Octobre 2017

Intervention de Gilles GODEFROY

Rapport N° 17.03.02 Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement

Monsieur le Président, chers collègues,

Ce dossier, n'est pas, à vraiment dire, un document pour nous expliquer ce que sera l'ARBe, mais pour nous expliquer comment on va arriver à l'ARBe dans 18 mois.

On nous dit que la Région, l'AFB, Agence Française Pour la Biodiversité, veut mettre en place les ARBe en s'associant avec les départements.

On nous rappelle que les Régions et l'État travaillent déjà depuis de nombreuses années en partenariat et qu'ils ont élaboré ensemble le SRCE – Schéma Régional de Cohérence Ecologique – et pilotent l'ORB – Observatoire de la Biodiversité et le SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysage)

Mais tout ceci est fort touffu et l'acte de naissance sera pour le moins complexe, il faut dire que dans le milieu de l'écologie et de la biodiversité les associations, organe et organismes sont légions.

Néanmoins voici une liste non exhaustive des organisations qui se sont réunies pour créer l'ARBe à partir de l'Ecopôle :

L'Etat, la Région, l'Ecopôle, bien sûr, l'Agence Française de la Biodiversité, les deux agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, l'Office National des Forêts et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les associations membres de l'Ecopôle, les six départements, la ville d'Orléans, la chambre régionale d'agriculture, les fédérations de chasse et de pêche.

Nous avons déjà exprimé nos craintes à ce sujet lors de la session plénière du mois de mars, la peur d'assister à l'émergence de nombreux comités Théodule, commissions, colloque etc.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

C'est ce qui s'est passé et c'est ce qui va continuer à se passer puisqu'en fin de rapport vous demandez la coquette somme de 192.500 € pour couvrir, je vous cite « les frais supplémentaires d'animation pour 18 mois » à la fin desquels, on l'espère, la montagne aura accouché de la souris.

En mars 2018, nous avons émis un souhait, ou un espoir. Nous vous demandions si l'ARBe, serait un organisme avec du pouvoir, je veux dire pouvoir décisionnaire dont notamment celui de distribuer les subventions ? Et comme avec tout pouvoir vient la responsabilité, aura-t-elle le pouvoir de contrôle et surtout celui, fondamental d'initier et de créer les projets, des projets plus globaux ?

Pour une fois, dans ce rapport, la réponse est nette quant aux subventions : Non, l'ARBe n'a pas vocation à attribuer les subventions, chaque partenaire interviendra avec ses dispositifs pour le financement des projets sur le territoire. On peut donc deviner que ce sont les fameux partenaires, et ce seront des partenaires multiples, qui se chargeront de l'initialisation des projets, sans que des contrôles ne viennent les coordonner ou juger de leur pertinence. En fait l'ARBe aura un rôle bien modeste et sous une forme revisitée, nous nous retrouvons au statu quo ante, mais sous des habits neufs.

Nous avons espoir que se constituerait une espèce de guichet unique où tout ce qui concerne la biodiversité serait concentré et qui surtout aurait un pouvoir décisionnaire. Mais en fait, chaque organisme qui constituait la future ex-Ecopôle gardera son pré-carré et défendra avec acharnement ses prérogatives. On ne voit pas tellement où sera la simplification et tout ceci ne présage pas la fin des doublons, les luttes entre associations plus ou moins concurrentes, et disons-le franchement, un certain gâchis d'argent alors que nous sommes arrivés à la période de vaches maigres, voire squelettiques.

L'ARBe, tel qu'il se dessine, ressemblera vraiment à un arbre. Il aura un réseau touffu de racines, qui partiront dans tous les sens et alimenteront un tronc, commun, il va sans dire, puis qui repartira en un foisonnement de branches, grosses branches d'abord, puis plus petites, toutes portant des bourgeons.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

L'image peut séduire, mais il ne faut pas oublier qu'en mars vous avez dit « *La Région est depuis la loi NOTRe, le chef de file de la biodiversité. Elle a la responsabilité de **mieux organiser** le paysage des acteurs de la biodiversité pour qu'il gagne en **efficacité**.* »

Pour ce que nous en voyons actuellement, s'il peut y avoir une centralisation des connaissances et un rôle de maître d'œuvre, il n'y aura pas de simplification, pas d'économie, pas de meilleure organisation. Il y aura un arbre avec ses racines tentaculaires, un faible tronc et un grand étalage de branches, diverses et variées, avec beaucoup de parasites !